

Dans LA CROIX du 3 février 2012, Madame Monique HÉBRARD écrit à propos des communautés dites « nouvelles » :

Il y eut un passage par la mort, et ce que Mgr Rylko appelle une « refondation », pour purifier le charisme initial, pour cesser d'être une caste d'élus vivant en circuit fermé et cheminer humblement dans la communion ecclésiale. C'est le chemin sur lequel se sont également engagées les Béatitudes

Son commentaire rejoint une récente réflexion de Mgr AILLET dans « *la république des Pyrénées* », à la veille de Noël 2012 s'exprimant après un procès très médiatisé à propos de la Communauté des Béatitudes : « *Ça fait beaucoup de mal. Ils sont eux-mêmes en souffrance et en désir de purification. On doit reconnaître les erreurs commises, en tirer les leçons et faire mea culpa.* »

DÉSIR DE PURIFICATION : voilà un mot qui peut faire peur, mais aussi une expression qui séduit. Tout dépend de la sincérité que l'on y met. Ce serait tenter sans preuve un procès que de mettre en doute ce désir constaté par un évêque. Bornons-nous donc à détailler quelles sont, à nos yeux, les conditions à remplir pour pouvoir **objectivement** ne pas mettre en doute la sincérité de ce désir.

Pour qu'il se concrétise, ainsi que la refondation dont parle Mgr RYLKO, il me semble, pour que la démarche doit passer par trois étapes incontournables. Elles vont bien au-delà d'une demande de pardon publique, adressée à « la cantonade », dont on parlerait une fois dans la Presse pour ensuite refermer bien vite le dossier.

* La première de ces étapes est celle de **la repentance**, du mea culpa dont parle l'évêque. Elle requiert une prise de conscience des abus commis qui ne sont pas – loin s'en faut – et comme on voudrait nous le faire croire, uniquement des actes de pédophilie. Il faut en identifier les causes et les responsables qu'ils aient été ou non poursuivis pénalement. Il faut comprendre pourquoi il y a eu abus de faiblesse et confusion des fors interne et externe, et ensuite pourquoi il y a eu déni de réalité, mensonges par omission, allant jusqu'à non assistance à des mineurs en danger grave

* La deuxième étape est celle de **la réparation** : étape longue, difficile, qui nécessite un vrai travail d'équipe et la mise à disposition des victimes de moyens importants sur une durée indéterminée tant que les plaies ne sont pas cautérisées.

* La troisième et dernière étape, enfin, est celle de **la réconciliation** avec les victimes et ceux qui ont été ostracisés pour avoir osé soulever le voile et dire la vérité. Cette étape peut réussir, comme elle peut échouer car nul ne peut préjuger de la réaction des victimes. Mais des gestes significatifs doivent être posés publiquement ou en privé, manifestant ainsi la sincérité de ce désir de purification

En conclusion, il semble qu'il y ait une certaine naïveté de la part de Madame HÉBRARD ou de Mgr RYLKO à parler de « *charisme initial* » d'une Communauté et de croire en sa refondation : poser ce postulat du charisme initial sans savoir en quoi il consistait, n'est-ce pas donner libre cours au mythe de l'éternel à la pureté des origines, accréditer un âge d'or perdu qu'il faudrait retrouver malgré les dévoiements constatés ?

Jacques ARONDEL